

FORMATION

LES RSQUES PROFESSIONNELS

Cette formation vise à sensibiliser les participants aux principes fondamentaux de la prévention des risques professionnels, conformément au **Code du Travail Marocain**. Elle rappelle les obligations légales de l'employeur : identifier, évaluer et maîtriser les risques, privilégier la protection collective, adapter le travail à l'homme et assurer une planification continue de la prévention.

La formation permet :

- **D'identifier les risques professionnels** présents sur le lieu de travail ;
- **D'apprendre les mesures de prévention et de protection** à mettre en place.

Elle couvre les principaux types de risques (chimiques, biologiques, électriques, bruit, manutention, incendie/explosion, ergonomie, circulation, machines, rayonnements, etc.) et inclut des **exercices pratiques sur site**.

La pédagogie alterne théorie, cas pratiques et mises en situation.

Durée : **1 jour** – Jusqu'à **15 participants** – Aucun prérequis.

Une attestation et un support de formation personnalisés à l'entreprise sont remis en fin de session.

La formation est animée par un **formateur expert en santé et sécurité au travail**.